

SUD Recherche et la Sécurité Sociale de l'Alimentation

SUD Recherche a intégré le Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation en octobre 2024. Il participe entre autres au sein de ce collectif au groupe de travail « proposition de loi » visant à orienter la rédaction par les député.es de l'Assemblée nationale de projets de loi visant à l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation.



Pourquoi la Sécurité Sociale de l'Alimentation ?

Le droit à l'alimentation, reconnu par le droit international, n'est pas appliqué en France. En effet, la précarité alimentaire grandissante - c'est à dire la conjonction d'une pauvreté économique et d'une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable - n'est traitée que sous l'angle du don et non du droit. Le fonctionnement du don, l'aide alimentaire, constitue cependant une solution d'urgence pérennisée, construite sur la défiscalisation du surplus de l'industrie agro-alimentaire, et auquel une partie des personnes en situation de précarité refuse d'avoir recours.

Par ailleurs, le système alimentaire actuel est fondé sur les circuits longs et internationaux, la spécialisation et l'intensification agricole, ainsi que la consommation de produits alimentaires ultra transformés. Les impacts sur la santé, l'environnement et les conditions de travail sont amplement documentés, mais également tous les frais indirects. Selon la FAO, les coûts cachés de notre alimentation en France s'élèvent à 162 milliards d'euros par an.

Pour sortir de ce système alimentaire qui endigue le droit à une alimentation de qualité et choisie par toutes et tous, des collectifs se sont réunis à partir de 2017 et ont rédigé en 2019 un socle commun pour une Sécurité sociale de l'alimentation(SSA).



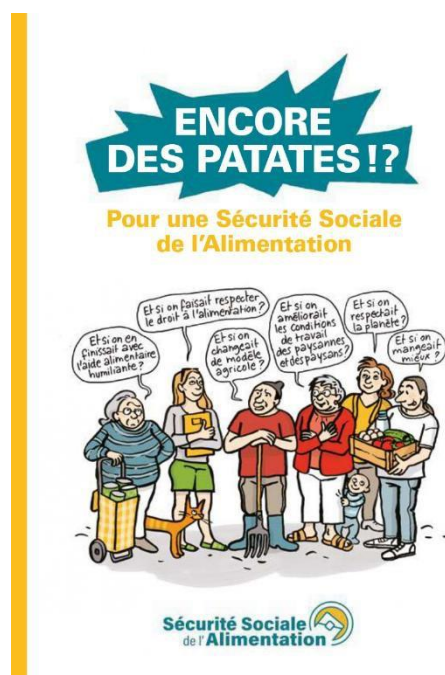
Qu'est-ce que la sécurité sociale de l'alimentation ?

Le projet de SSA vise l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

C'est quoi la SSA ?

Concrètement, dans le projet tel qu'il a été formulé initialement, la SSA pourrait prendre la forme d'une carte vitale de l'alimentation permettant à chacun·e d'avoir accès à des produits alimentaires conventionnés pour un montant de 150 euros par mois.

Ce mécanisme de SSA vise à être un des leviers pour une transformation de l'ensemble des maillons du système alimentaire — production agricole, transformation, distribution, consommation — à partir de l'élaboration d'une démocratie alimentaire. Ce n'est plus la recherche de profit et la demande d'individus solvables qui doivent déterminer la production et l'accès à l'alimentation, mais la délibération collective. La SSA propose de recréer des conditions de délibération propices entre mangeur·ses, et au sein des filières alimentaires afin de réorganiser le travail en entreprises. Mettre en avant la démocratie est autant une finalité qu'un moyen d'assurer la pérennité du processus d'institutionnalisation de l'alimentation comme un commun.





Pourquoi SUD Recherche a intégré le collectif SSA ?

SUD Recherche est un syndicat SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) du personnel travaillant dans la recherche publique au sein de l'Union syndicale Solidaires. Il a pour fonction la défense des revendications et la transformation sociale, c'est-à-dire l'émancipation de l'homme et de la femme pour qu'ils et elles puissent penser et agir sur leur environnement professionnel. Le syndicalisme à SUD Recherche agit pour réduire les inégalités économiques, sociales et pour lutter pour la défense de l'environnement.

D'une part, la réduction des inégalités économiques et sociales implique de penser de concert nos engagements pour l'énergie, le logement, l'alimentation, la protection contre le changement climatique, en créant du droit. La garantie de ces besoins constitue un fondement nécessaire à la démocratie. D'autre part, notre position contre la dégradation systématique de nos environnements naturels et sociaux s'oppose au consumérisme et au productivisme. La promotion d'une agriculture nourricière implique par exemple l'anticipation de l'impact social de la crise écologique en cours. Elle requiert de travailler à l'adaptation et la protection en créant du droit, comme cela a été fait en Espagne récemment où le congé climatique a été mis en place après les catastrophes climatiques de 2024.

Dans la perspective de l'accès aux droits pour chacun·e, le projet de SSA porté par le Collectif pour une SSA nous apparaît comme une réponse cruciale au besoin urgent de justice et de démocratie alimentaires afin de réduire les inégalités économiques, sociales et environnementales à l'échelle des territoires et parmi les travailleur·ses.

En novembre 2024 a été créée au sein de SUD Recherche une commission SSA, elle a pour but de faire monter en compétence les adhérent·es SUD Recherche intéressé·es par le sujet de façon à élaborer en connaissance de cause une position commune sur la SSA au sein du collectif national pour une SSA.

ET VOUS ?


Vous voudriez vous rapprocher d'une initiative de SSA locale ?

Vous souhaitez porter les valeurs de SUD Recherche et participer au travail collectif pour une SSA ?

contactinrae@sud-recherche.org

Où en est la proposition de SSA en France ?

Aujourd'hui en France, la SSA, en plus d'être un projet porté par le Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation, et de prendre la forme d'expérimentations locales, fait également l'objet de nombreux relais dans la presse écrite, différents médias et partis politiques. Une proposition de loi d'expérimentation vers l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation a été déposée par les députés du parti écologiste le mardi 15 octobre 2024. Cette proposition de loi a été examinée puis adoptée par la Commission des affaires économiques de l'assemblée nationale le 19 février 2025. A l'occasion de sa journée d'initiative parlementaire le 20 février 2025 le groupe écologiste a inscrit sept textes à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale dont en troisième position la PPL « Expérimenter une Sécurité sociale de l'alimentation ». Malheureusement faute de temps cette proposition de loi n'a pas pu être étudiée. Actuellement, la France insoumise est en phase de rédaction d'une proposition de loi portant sur la création de la sécurité sociale de l'alimentation. A la lecture de cette ébauche de proposition de loi, on peut déjà dire qu'elle n'aura pas le même périmètre que celle déposée par les écologistes qui se limitait à parler d'extension d'expérimentations de la SSA et non d'instauration de la SSA.



Où ça
en est ?

Recherche
Sud
Solidaires